



Inf



smoy

N° 17 – Juin 2018

LE MOT DU MAIRE

Chers osmoyens, chères osmoyennes,

Je sais que vous avez passé un hiver rigoureux, pluvieux et surtout très neigeux. Malgré les désagréments que nous avons tous subi, les champs couverts de neige ont donné de magnifiques photos. Mais ces paysages blancs ont ensuite fait place à la désolation avec les inondations de juin qui ont touché des habitants du village.

La terre a été mise à rude épreuve et notre moral aussi. J'espère que ce nouvel **Infosmoy** vous donnera davantage de tonus pour passer un bel été qui, espérons-le, sera chaud et agréable.

Vous êtes encore nombreux à vous poser des questions et à interroger votre Mairie sur divers sujets : sacs de déchets verts, remplacement de poubelles, dates des encombrants, etc. Aussi, je vous rappelle que vous pouvez trouver tous renseignements utiles sur notre site internet : www.osmoy78.eu

Lors des épisodes neigeux, une actualisation au jour le jour a permis aux familles, notamment, de connaître l'amplitude du ramassage scolaire. Alors, n'hésitez pas à le consulter.

La fête du 14 juillet approche et je sais qu'elle est appréciée par bon nombre d'entre vous, tout comme la soirée moules-frites, la soirée loto, etc. C'est l'occasion de passer un moment sympathique en famille ou entre amis. Mais cette année, la fête nationale risque d'être la dernière à laquelle vous assisterez. En effet, l'Association Loisirs et Sports d'Osmoy (ALSO), qui existe depuis 40 ans grâce au bénévolat de ses habitants, est en péril car elle manque cruellement d'aide.

Alors je vous encourage à la rejoindre afin d'éviter sa dissolution. Vous pouvez prendre contact avec son Président, André DURAND (01.34.87.34.90) ou par mail : also.osmoy@yahoo.com

Je souhaite remercier tous les bénévoles qui sont impliqués pour vous proposer des activités diverses et variées et qui donnent de leur temps pour maintenir l'existence de cette association.

Retrouvez, dans votre **Infosmoy** d'autres articles tels que la délivrance d'un diplôme à votre municipalité « la Marianne du civisme » pour le taux de participation exceptionnel aux élections de 2017, la mise en place du dispositif « participation citoyenne », etc.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de très bonnes vacances.

Le Maire,
Joël DURAND





LA MAIRIE VOUS INFORME...

➤ Le budget communal 2018

Lors de sa séance du 12 avril 2018, le Conseil Municipal a validé le compte administratif 2017 ainsi que le Budget Primitif 2018 de la commune.

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget 2017 voté	363 593,48 €	43 839,58 €	407 433,06 €
Budget 2017 réalisé	344 299,17 €	36 702,52 €	381 001,69 €
Excédent global 2017	97 200,92 €	6 696,05 €	90 504,87 €
Budget 2018 voté	390 897,87 €	38 801,28 €	429 699,15 €

Par ailleurs, une augmentation de 2 % des taxes locales a été approuvée à l'unanimité (taxe d'habitation 8.60 ; foncier bâti 10.16 et foncier non bâti 57.20).

➤ La montée en débit de l'internet

Nous l'espérions tous pour mars/avril dernier, mais vous l'avez malheureusement constaté, la montée en débit de l'internet n'est pas encore effective sur notre commune et ne le sera probablement pas avant la fin de l'année. La raison qui nous a été communiquée par le Conseil Départemental des Yvelines est que le sous-traitant en charge des travaux s'est désisté du projet, invoquant son incapacité à tenir les délais de réalisation. Le Département doit nous communiquer un planning très prochainement mais confirme une mise en service qui ne pourra intervenir avant fin 2018, voire début 2019. Il vous faudra encore patienter quelques mois.

➤ La Marianne du civisme

La Mairie d'OSMOY est fière du taux de participation des osmoyens lors des élections présidentielles et législatives de 2017.

Ainsi, l'Association des Anciens Maires et Adjoints des Yvelines (ADAMY) a remis un diplôme de la « Marianne du Civisme » à notre commune.





➤ La participation citoyenne

En mai dernier, il vous a été distribué un bulletin d'information détaillé sur la mise en place du dispositif « participation citoyenne ». Il s'agit d'une collaboration entre la gendarmerie de Septeuil et des correspondants volontaires de la commune. Si vous constatez des événements, des personnes ou tous actes suspects, n'hésitez pas à en informer :

- M. CARON, chemin Notre Dame de la Pitié (06.19.40.86.01)
- M. DUPAIN, chemin du Pré Clos (06.79.61.22.85)
- Mme et M. CAMUS, chemin du Pré Clos (06.64.22.18.00)

Tout signalement peut permettre d'éviter un cambriolage, une agression, une dégradation, etc. N'oubliez pas de vous faire référencer auprès du référent de votre choix en lui communiquant, par sms, votre nom et votre numéro de téléphone. Pensez également à utiliser la messagerie « WatsApp ».

➤ Nouveautés culturelles et sportives sur votre commune

✧ Boîte à livres

A côté de l'école d'OSMOY a été installée une « boîte à livres », accessible gratuitement à tous les habitants du village et de tous âges. Vous pouvez emprunter un livre que vous manipulerez avec soin et que vous remettrez dans cette boîte (sans annotation que ce soit). Vous pouvez également partager votre goût pour la lecture en y déposant 2 livres de votre choix au maximum.

Nous espérons que cet échange littéraire sera apprécié et permettra à bon nombre d'entre vous de découvrir des ouvrages intéressants.



✧ Table de ping-pong



Certains ont déjà pu constater qu'une table de ping-pong avait été installée sur la terrasse de la salle polyvalente.

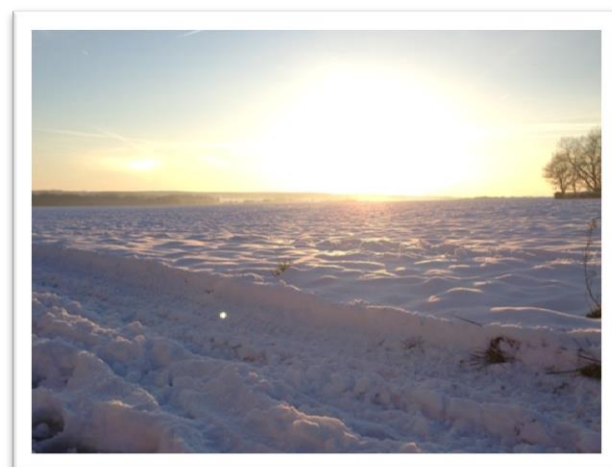
En effet, votre municipalité a souhaité offrir cet équipement à toutes celles et ceux souhaitent passer un bon moment sportif, dans le respect de son utilisation et de son environnement.





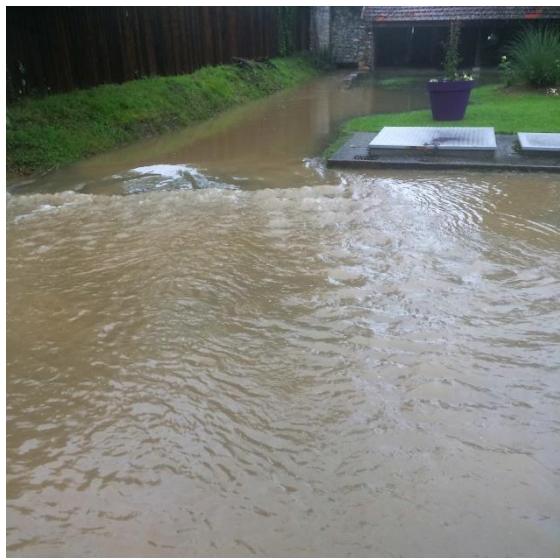
OSMOY AUTREMENT

❖ OSMOY sous la neige de février 2018





✧ OSMOY lors des inondations de juin 2018





ÉTAT-CIVIL

➤ NAISSANCES

- ✧ MORIZE Eléa (le 22/02/2018)
- ✧ FRACZKOWSKI Sara (le 11/03/2018)



➤ DÉCÈS

- ✧ PERRIER Albert (le 06/02/2018 à l'âge de 80 ans)
- ✧ DEPYS Andrée épouse MOUCHENE (le 23/03/2018 à l'âge de 72 ans)

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

➤ Dates des congés scolaires

- Été ➤ du samedi 7 juillet au dimanche 2 septembre 2018 inclus
- Toussaint ➤ du samedi 20 octobre au dimanche 4 novembre 2018 inclus
- Noël ➤ du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019 inclus



➤ Prévisions des effectifs pour la rentrée 2018-2019

Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
St Martin des Champs	2	3	5	5	5	4	2	4
Osmoy	4	3	5	8	6	2	4	5
Flexanville et dérogation	9	1		1		1		
Total	15	7	10	14	11	7	6	9
Répartition	22		24		18		15	



➤ Carnaval d'OSMOY

Organisé par les parents d'élèves, avec la participation des maîtresses et de l'ATSEM, le carnaval du RPI Osmoy/Saint-Martin-des-Champs s'est déroulé le samedi 7 avril dernier, sous un ciel gris mais le bonheur se lisait dans les yeux des enfants. Merci aux élèves d'OSMOY qui ont bien voulu décorer le char conduit par le Maire, Joël DURAND.





UN PEU DE NOTRE PASSÉ...

Terminons ensemble la découverte du passé d'OSMOY par le **9^{ème} et dernier registre communal (1977/1993)**. J'espère que vous aurez trouvé intéressant de lire ces bribes du passé d'OSMOY consignées dans les différents registres communaux depuis la création des communes en 1789. Après 1993, les informations sont très administratives et ne concernent plus que le fonctionnement communal. Plus de vols de légumes dans les potagers ou les mouchoirs sur le fil à linge.



Réjane SIMONEAU
Conseillère Municipale

Dans sa **séance du 29 avril 1978**, le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'envisager une nouvelle disposition des locaux du bâtiment « école, mairie, logement de l'instituteur » et présente un avant-projet établi par un architecte de Saint-Martin-des-Champs.

« Compte tenu d'une part de l'espace restreint de la salle de classe, d'autre part de l'absence totale de surface couverte pour les jeux et autres activités scolaires, décide de réaliser dans les meilleurs délais, la première partie du projet, à savoir la construction du préau couvert et fermé. »



Dans sa **séance du 8 septembre 1978**, le Conseil Municipal prend acte des observations de M. l'inspecteur académique et décide d'abandonner le projet initial de préau en matériaux traditionnels, en raison du coût élevé qu'il représente. Il souhaite cependant que soit étudiée la possibilité de créer un ensemble « classe, sanitaires et préau » en matériaux préfabriqués sur le terrain scolaire libre présentant les avantages :

- de séparer l'école de la Mairie,
- d'améliorer les conditions d'habitation du logement de l'instituteur en transformant la salle de Mairie actuelle en salle de séjour et de rendre le logement totalement indépendant de la Mairie,
- de rendre plus fonctionnelle l'installation de la Mairie.

Dans sa **séance du 29 avril 1978**, le Conseil Municipal « décide de demander à Monsieur le Préfet la mise en œuvre de la procédure organisée dans le cadre de la loi d'orientation foncière par le décret n° 1016 du 28 octobre 1970, pour l'élaboration et l'instruction d'un Plan d'Occupation des Sols concernant l'ensemble du territoire de la commune d'Osmoy. »

A cette époque, le POS remplaçait le PDUI (Projet de Développement Urbain Intégré). Dans un courrier, la Direction Départementale de l'Équipement de Versailles indiquait qu'Osmoy était la seule commune des Yvelines à n'avoir pas encore sollicité l'établissement d'un POS.

C'est dans une **séance de 1982** que le « Plan d'Occupation des Sols » est accepté sans réserve par le Conseil Municipal après avis positif par les services de l'administration.

Dans sa **séance du 23 mars 1979**, le Conseil Municipal décide de donner une dénomination officielle aux voies et places publiques de la commune telles que nous les connaissons aujourd'hui.





Dans une **séance du 29 octobre 1980**, le Maire attire l'attention du Conseil Municipal sur le fait que « la nouvelle classe étant entrée en fonction dans les nouveaux locaux, il est possible de procéder à l'installation du secrétariat de Mairie au rez-de-chaussée, ce qui présentera le double avantage de séparer la Mairie du logement de l'institutrice et d'avoir des locaux plus fonctionnels et plus accessibles pour le public. »

Dans une **séance du 8 janvier 1982**, sur la demande de Mme xxx, femme de ménage de l'école, le Conseil Municipal décide d'affecter une somme d'environ 750 francs à l'achat d'un aspirateur.

Dans sa **séance du 22 novembre 1991**, le Conseil Municipal décide le Regroupement Pédagogique Intercommunal en milieu rural Saint-Martin-des-Champs et Osmoy et sollicite l'inspecteur académique afin d'obtenir l'agrément.

Dans une **séance du 10 juillet 1992**, il est précisé que ce RPI sera effectif à la rentrée scolaire de 1992/1993.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Dominique BENVENUTTI, passionné d'histoire et d'archéologie, a souhaité partager avec les lecteurs de l'**Infosmoy**, ses recherches sur les traditions du Mantois. Merci à lui pour ces découvertes sur le passé de notre région.

✧ Le mariage dans le Mantois (La Tradition - paru en 1887)

Le Mantois est presque encore la banlieue de Paris et, cependant, les vieilles coutumes y ont longtemps résisté aux influences des mœurs parisiennes. Aujourd'hui encore, les jeunes gens plantent des maïs à la porte de leurs fiancées, et il n'est pas rare de voir les noces conduites par un violoneux tout enrubanné.

A la mairie, institution moderne, rien qui rappelle les vieux usages ; les mariés et leurs invités y vont seuls. Les commères attendent sous le porche de l'église. Dès le commencement de la messe, elles envahissent les bas-côtés, épient curieusement les époux et tirent une foule de pronostics de leurs moindres faits. Au moment où le mari passe au doigt de sa femme l'alliance bénite, elles sont là, le cou tendu, et elles rient malicieusement : la mariée a plié son doigt, l'anneau a passé l'ongle à peine, elle sera la maîtresse.

La sortie de l'église se fait au milieu du plus grand désordre : parmi les curieuses, c'est à qui verra de plus près la mariée ; les gamins se bousculent autour de la table sur laquelle est servi le vin d'honneur, et à l'instant où la mariée paraît sur le seuil de l'église, maints pétards sont tirés : ces démonstrations bruyantes ne déplaisent pas à nos fortes villageoises, et si le bruit de la poudre les émeut un peu d'abord, elles en rient crânement lorsque la fumée se dissipe. On boit alors à la prospérité du ménage, et c'est un beau spectacle de voir invités et curieux faire trêve à leurs remarques **malignes** ❶ pour porter les toasts les plus chaleureux.

❶ Ce mot, dans le Mantois, est le synonyme de méchantes, mordantes.

Dans certains villages, la mariée brise son verre après avoir bu : autant de morceaux, autant d'années de bonheur. On peut juger de quel cœur le verre doit être lancé sur le pavé.

Pendant ce temps, quelques jeunes gens se sont rendus à la maison de la mariée et ont déposé un balai en travers de la porte. Si la jeune épouse passe le seuil sans relever le balai, elle est en butte aux quolibets de tous les invités : ce sera une mauvaise ménagère. Le balai est toujours relevé et cependant les bonnes ménagères sont assez rares.



Le repas de nocces se fait dans la grange décorée de feuillage et de fleurs ; les mariés, placés côte à côte, boivent dans le même verre, touchant symbole de la profonde communion qui doit régner entre eux.

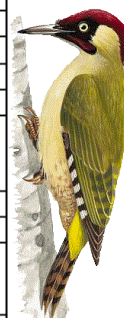
Au dessert on apporte les objets donnés comme cadeaux de nocces aux jeunes époux ; le plus grand cérémonial est réservé aux cadeaux burlesques. On présente à la mariée une marmite, une mouvette, un biberon, jusqu'à un vase de nuit muni de son petit balai. Et la joie la plus bruyante éclate devant la confusion de la pauvrete, qui doit entendre les plus grosses plaisanteries.

✧ Expressions patoises du Mantois (La vie rurale dans le Mantois et le Vexin au XIXème siècle)

On ne peut pas affirmer qu'il y ait eu un véritable patois du Mantois car la proximité de Paris et les communications faciles avec la capitale ont certainement empêché l'installation d'un véritable dialecte spécial à cette partie de l'Ile de France. Cependant, on peut tout de même dire qu'un certain « parler » existait sur les bords de Seine et sur le Vexin et le Serve. Le voisinage de la Normandie, de la Beauce et de la Picardie tous proches ont introduit un grand nombre d'altérations, déformations, tournures de phrases que nos aïeux employaient sur tout le Mantois.



ANNUI	Aujourd'hui
AOÛTERON	Ouvrier de la moisson d'août on dit d'ailleurs l'août ou out pour la moisson
AVEINDRE	Tirer un objet d'un endroit donné = aveins-moi un drap de l'ormouère
A CAUTE	Signifie à côté de : je suis allé aux champs à cauté lui
ARCANSER ou HARCANSER	Secouer rudement = as-tu fini d'arcanser ton petit frère ?
ACCOUFLER (s')	S'accroupir, s'asseoir sur ses talons, position des femmes pour uriner
ACAGNARDER (s')	S'habituer à la paresse, devenir fainéant..
BE DAM	Corruption de Bien Dame, marque d'approbation
BEDON	Génisse jeune vache
BIQUE	Chèvre, mais aussi une femme de caractère difficile
BOUGONNER	Dire des choses désagréables – toujours d'actualité -
BOURRI, BOURRIQUE, BOURRIQUET, BOURDON	Noms familiers de l'âne, servant aussi à qualifier un individu entêté
BRINGUE	Fille ou femme de conduite légère (ou grande fille)
CALVANIER	Ouvrier agricole dressant les gerbes derrière le faucheur, loué comme un calvanier
CALIMPERNANT	Corruption de Carême-prenant, crêpe et fête populaire de mardi-gras Courir le CALIMPENANT c'est se déguiser au carnaval
CALOQUER, CALA	Nom du noyer et donc de la noix
CANCAN	Bavardage médisant, on cancan au lavoir...
CARACO	Vêtement féminin laissant libre la taille
CHAMEAU, COCHON	Termes de reproches ou mécontentement beaucoup employé dans la région mantaise !
CHICOTER	Deux sens : secouer un objet pour le déraciner ou discuter pour contredire sur des choses insignifiantes
CHIOT	Jeune chien toujours d'actualité
CHUTER	Faire une chute, il a chu de la grêle
COTTE	Jupe, diminutif de cotillon
COURIAS	Coriace homme dur à la fatigue
DEVALER	Courir vers la vallée, en descendre
DEMONTURE	Vente de matériel agricole
DEBIGOCHE	Atteint de malaise passager
J'AI D'DEU	Très vieille expression résumant l'ennui et le regret
DEGLINGUE	Se dit d'un outil ou instrument de machine ne fonctionnant plus
ECORNIFLER	Flatter pour se faire inviter à un repas
ERIBLE	Précoce : du blé érible
EN FRIBOUTI	Expression signifiant avoir froid aux jambes, aux mains indique une sorte d'engourdissement, en revenant du lavoir la femme était en FRIBOUTIE
FIEN	Mauvais fumier
FLAMBE	Nom vulgaire de l'Iris et aussi parfois du glaïeul
FLAMBEE	Feu de bois mais de peu de durée appelée aussi « Brouée » à un feu vif et pétillant
GARGOUILLOT	Ouvrier qui travaille avec peu de soin





MOMENTS DE DÉTENTE

M A R T I N P Ê C H E U R
 S O H X A H U Î T R I E R
 G C J A S E U R N B L M H
 U U E K U E E O H L V A I
 I V N R L I R X E I J R B
 L J G R P É U D P S B T O
 L S E Ê H E N Z M F Z I U
 E M U U R O A F V G D N S
 M G C A R M É S A N G E G
 O K C I L I N O T T E T R
 T A H M A C R E U S E C I
 M D O X W L O R I O T M V
 G R A V E L O T S C O O E

Gravelots
 Grive
 Grue
 Guêpier
 Guillemot
 Héron
 Hibou
 Hirondelle
 Huîtrier
 Ibis
 Jaseur
 Linotte
 Loriot
 Macareux
 Macreuse
 Martinet
 Martin-pêcheur
 Merle
 Mésange

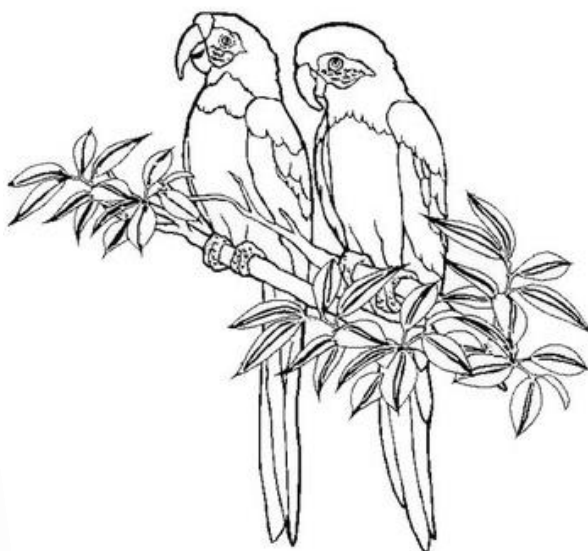
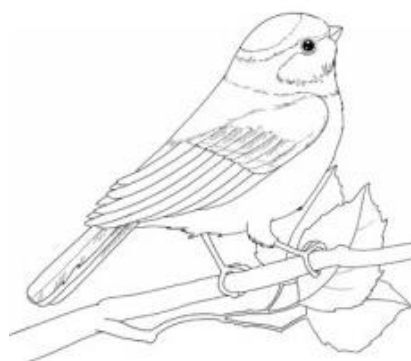
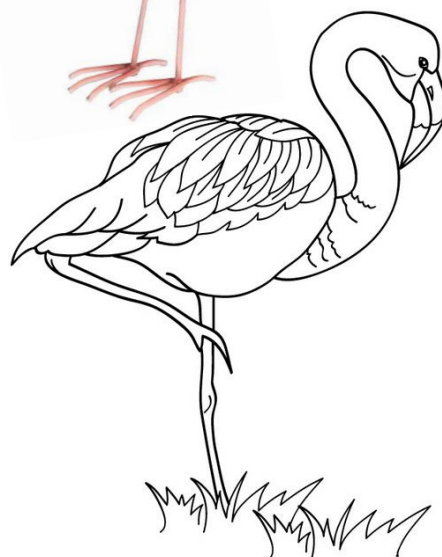
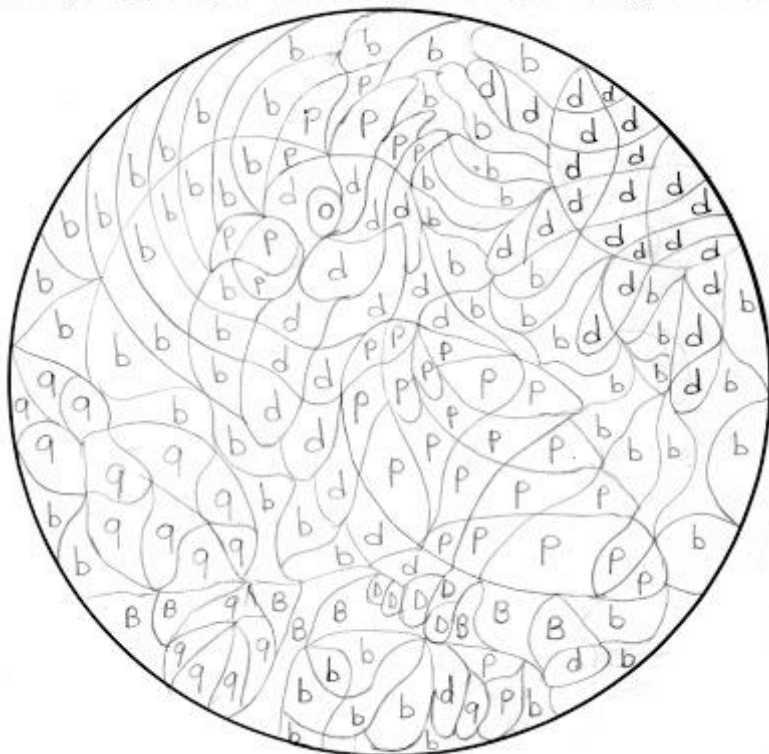
Trouvez le nom de l'oiseau qui correspond à ces expressions

Il fait un froid de _____.
 Être bête comme une _____.
 Être fier comme un _____.
 Être gai comme un _____.
 Passer du _____ à l'âne.
 Une _____ ne fait pas le printemps.
 Faute de grives, on mange des _____.
 Être le _____ de la farce.
 Faire le pied de _____.
 Avoir un appétit de _____.
 Tuer la _____ aux œufs d'or.





Coloriage magique : d jaune b bleu p rouge o noir q vert D orange B marron





CÔTÉ CUISINE

Clafoutis aux tomates cerise (pour 6 personnes)

10 mn de préparation, 30 minutes de cuisson (four à 180°)

- 1 pâte brisée (400 gr)
 - 500 gr de tomates cerise
 - 20 cl de crème fraîche
 - 3 oeufs
 - 1 bouquet de persil
 - Sel, poivre
- Etaler la pâte brisée dans un moule à tarte.
 - Disposer les tomates cerise préalablement lavées, sur le fond de la pâte.
 - Ciseler le persil et en parsemer les tomates.
 - Battre les 3 œufs et les 20 cl de crème fraîche et verser cette préparation sur la tarte.
 - Faire cuire 30 minutes à four 180°.



Gâteau à la banane et au chocolat

25 mn de préparation, 30 minutes de cuisson (four à 180°)

- 40 gr. de beurre demi-sel
 - 15 cl. de crème fraîche légère
 - 3 œufs
 - 100 gr. de sucre
 - 1 sachet de levure
 - 3 bananes
 - 200 gr. de farine
 - ½ tablette de chocolat noir
 - 1 sachet de sucre vanillé
- Dans un saladier, mélanger 200 gr. de farine, 100 gr. de sucre, les sachets de sucre vanillé et de levure.
 - Dans un autre saladier, battre les 3 œufs puis ajouter 40 gr. de beurre fondu.
 - Puis mélanger les deux saladiers.
 - Ajouter 10 cl. de crème liquide puis remuer (la texture doit être onctueuse).
 - Couper les 3 bananes en rondelles puis les ajouter dans le récipient. Remuer doucement.
 - Dans une casserole, faire fondre la moitié d'une tablette de chocolat dessert avec les 5 cl de crème fraîche restant. Puis incorporer à la préparation en mélangeant doucement pour donner un effet marbré.
 - Verser le contenu dans un plat à tarte beurré.
 - Préchauffer le four à 200 ° puis faire cuire 30 minutes à 180°.





ÉVÈNEMENTS - AGENDA – DATES À RETENIR

➤ Evènements

✧ Exposition sur la guerre 1914-1918

Le 11 mars dernier, la Commission Jeunesse Sports et Loisirs, en partenariat avec l'Association de Sauvegarde des Outils Anciens, ont organisé une exposition sur le thème de la guerre 1914-1918. Une belle initiative pour commémorer l'anniversaire du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Une centaine de visiteurs ont fait le déplacement pour découvrir le matériel, l'équipement militaire, des photos et des pages de journaux de l'époque.





➤ Agenda – Dates à retenir

✧ Commission Jeunesse Sports et Loisirs

- | | |
|---------------------------|---|
| Octobre 2018 | ➤ Concours de la plus grosse citrouille |
| Dimanche 18 novembre 2018 | ➤ Activité jeux pour tous (14h30/18h00) |
| Dimanche 25 novembre 2018 | ➤ Projection cinéma |

Page Facebook : Osmoy commission Jeunesse Sports et Loisirs
Contact : 06.25.42.74.85 (Jérôme DURAND)



✧ Association Loisirs et Sports d'Osmoy (ALSO)

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| Vendredi 13 juillet 2018 | ➤ Fête nationale |
| Samedi 15 septembre 2018 | ➤ Concours de pétanque |
| Samedi 24 novembre 2018 | ➤ Soirée moules-frites |
| Janvier 2019 | ➤ Assemblée générale |



✧ Exposition des archives départementales des Yvelines



Jeanne MOREAU

A l'occasion de la Grande collecte nationale sur les archives du travail des femmes, les archives départementales organisent « inoubliables », une exposition de portraits de femmes exceptionnelles réalisés par le photographe-reporter Jean LATTES entre 1950 et 1975.

Une trentaine de portraits sont exposés tels que Michèle Morgan, Stéphane Audran, Annie Girardot, François Sagan...

Exposition du 7 juin au 27 juillet 2018

Archives départementales des Yvelines
2 avenue de Lunca 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Tél. 01.61.37.36.30 / archives.yvelines.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au jeudi de 9h à 17h30



PENSE-BÊTE

➤ Offices religieux

- ✧ **Eglise St Cloud** : messe à 9h30 le 3^{ème} dimanche de chaque mois d'octobre à mars.
- ✧ **Chapelle Notre Dame de la Pitié** : pèlerinage en septembre.

Pour toute démarche religieuse, s'adresser à la Paroisse de SEPTEUIL :

- ✧ Père VU-THE-KY (14 place de l'Eglise 78790 SEPTEUIL ☎ 01.30.93.40.46)

➤ Ramassage des déchets verts (à sortir la veille uniquement)

- ✧ Tous les lundis : **jusqu'au lundi 3 décembre 2018**

Le retrait des sacs « déchets verts » se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **Infosmoy**.

➤ Ramassage des encombrants (à sortir la veille uniquement)

- ✧ **Le jeudi 28 novembre 2018**

➤ Ramassage des ordures ménagères et recyclables

- ✧ **Tous les vendredis**

➤ Déchèteries de GARANCIÈRES, BOUTIGNY-PROUAIS, HOUDAN ET MÉRÉ

Nous vous rappelons que vous pouvez avoir accès aux déchèteries aux jours et heures suivants, sur **présentation impérative d'une carte délivrée gratuitement par votre Mairie et de votre carte d'identité** : (<http://www.sieed.fr>)

DECHETERIE DE BOUTIGNY - PROUAIS - 28410 Lieu dit Les Jons - Au croisement RD 305 - RD 101	&	DECHETERIE DE HOUDAN - 78550 Route d'Anet - Voie communale n°2
DECHETERIE DE GARANCIERES - 78890 29 bis rue de la Gare - Parking d'Intermarché	&	DECHETERIE DE MERE - 78490 Chemin rural n°11 - Route de la Bardelle Derrière la gare - Direction Vicq
LUNDI : FERMETURE MARDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h		LUNDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MARDI : FERMETURE MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h

➤ Recensement des jeunes

Les jeunes doivent venir se faire recenser à la Mairie entre le jour de leur **16^{ème} anniversaire et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire**, et fournir les pièces suivantes :

- ✧ Carte nationale d'identité
- ✧ Justificatif de domicile
- ✧ Livret de famille





RÉSULTATS DES JEUX

Trouvez le nom de l'oiseau qui correspond à ces expressions

Il fait un froid de **canard**.

Être bête comme une **oie**.

Être fier comme un **paon**.

Être gai comme un **pinson**.

Passer du **coq** à l'âne.

Une **hirondelle** ne fait pas le printemps.

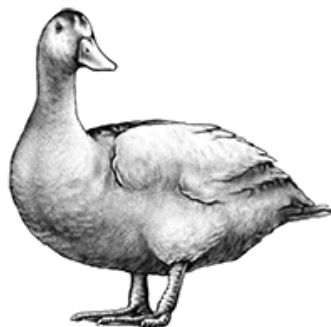
Faute de grives, on mange des **merles**.

Être le **dindon** de la farce.

Faire le pied de **grue**.

Avoir un appétit de **moineau**.

Tuer la **poule** aux œufs d'or.





COMITÉ DE RÉDACTION



Pour toute proposition de sujet ou demande d'information, vous pouvez contacter le Comité de Rédaction en déposant une enveloppe à son attention en Mairie ou en écrivant à Infocom.osmoy78@gmail.com



Horaires d'ouverture de la Mairie et coordonnées :

- Le mercredi de 14h00 à 18h30
- Le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Téléphone : 01.34.87.23.67 Fax : 01.34.87.27.49
Mail : mairie.d.osmoy@wanadoo.fr

Rappel :

L'**Infosmoy** peut vous être adressé par mail. Pour cela, il suffit de le demander à :

Infocom.osmoy78@gmail.com, en laissant votre nom, adresse et adresse mail.



Réalisé par **Réjane SIMONEAU**, imprimé et assemblé en Mairie,
infocom.osmoy78@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.